



## COMMUNICATION MUNICIPALE

### LES VOEUX DU MAIRE

Salle ERA vendredi 09 Janvier 2009

M. le Conseiller Général, M. le Président de la communauté de communes, Mmes et MM. les représentants de l'administration, Mmes et MM. les chefs d'établissements scolaires, Père Petit, Mme la Directrice de la maison de retraite, Mmes et MM. les représentants d'associations, Mmes et MM les représentants de la presse, Mmes, MM les employés municipaux, chers Saint-Jurauds.

L'équipe municipale et moi-même tenons tout d'abord à vous remercier pour votre présence qui atteste de l'intérêt que vous portez à la vie de notre commune. En effet l'occasion des vœux est un moment privilégié pour vous faire, non seulement un premier point des réalisations, mais aussi pour évoquer nos projets pour l'année 2009. Ce moment est encore plus important pour la nouvelle équipe que nous sommes, équipe largement renouvelée, à la tête de la commune depuis maintenant 9 mois.

Je pense être en mesure de dire que ce début de mandat se déroule bien et qu'en peu de temps nous avons mis en route de nombreuses actions grâce à l'implication de l'équipe municipale que je remercie. Ces actions n'ont pas pour but de faire l'unanimité, ce qui ne doit pas être à mon sens l'objectif d'un élu. Elles s'inscrivent simplement, dans ce que nous croyons être nécessaire pour le village et l'intérêt collectif, dans le souci du dialogue mais seulement quand il se veut constructif, exempt de sectarisme, d'apriori, ou de stratégie mal identifiée.

Je tiens donc à évoquer les principales mesures que nous avons d'ores et déjà prises dans ces premiers mois.

Comme chacun le sait, la mairie est désormais ouverte le samedi matin permettant ainsi à ceux qui ne peuvent se libérer en semaine d'avoir accès à notre secrétariat.

Nous avons mis en place un numéro d'appel « personnes âgées isolées » pour créer un lien entre elles et notre collectivité en vue d'aider à faire face à une situation difficile ou tout simplement à un petit souci.

En ce qui concerne les travaux, nous avons réalisé avec la communauté de communes un certain nombre de prestations de voirie : revêtement bi-couche de chemins communaux accédant au lotissement la Bertonnaire et revêtement bi-couche du chemin Rivaud/Chambodut, aménagements de visibilité au chemin de la Piloncherie et à l'intersection du chemin de Chambodut et du chemin de la Croix Vallier, aménagement de l'intersection de la route de la Tuilière et du chemin de la Croix Vallier.

La façade sur rue de l'ancienne salle des fêtes a fait l'objet d'un ravalement cet été prenant en compte la qualité des immeubles voisins. La façade du local des cyclos est actuellement en travaux avec la participation des membres de cette association. Les vestiaires du club de football ont été repeints, le club ayant pris en charge le remplacement du dispositif de douches collectives.

En mairie un bureau dédié à la secrétaire de mairie a été aménagé et une refonte complète du système informatique s'est récemment concrétisée avec notamment l'installation d'une baie permettant l'optimisation de nos outils.

Une borne wi-fi permet désormais l'accès aux réseaux pour les gens de passage.

A l'école Sacré Cœur, des bornes ont été installées sécurisant le trajet des enfants et le marquage piétons au sol a été refait. A l'école publique divers petits travaux d'entretien ont été effectués mais surtout nous avons pu installer dans de très brefs délais et en concertation avec les services vétérinaires, un réfectoire pour les élèves leur évitant, ainsi qu'à notre personnel, le trajet collège /école extrêmement problématique par mauvais temps mais aussi inquiétant en terme de sécurité. Un véhicule clio acheté d'occasion est désormais réservé au transport de la nourriture dans des conditions adaptées. A signaler aussi l'acquisition de livres pour réactualiser le fond à disposition des enseignants.

A l'église une couverture à joints debouts a été posée sur les parties latérales de l'édifice qui garantit désormais une étanchéité devenue, au fil du temps, défectueuse.

Au camping municipal les allées ont été traitées en gravillons roses afin de rendre le site plus attractif. Des travaux de zinguerie sur le bâtiment sanitaires /douches ont permis de répondre à une situation d'extrême vétusté et de dangerosité.

Les berges de l'ancienne piscine ont été démolies ainsi que la structure béton soutenant la passerelle métallique hors d'usage elle-même déposée cet été. La nature a ainsi repris ses droits sur un équipement depuis fort longtemps abandonné.

En 2009, nous avons aussi prévu l'installation de 3 défibrillateurs : un au bourg, un au gymnase et un au stade qui sera, hors saison sportive, déplacé à la piscine. Nous serons aidés financièrement par le Sénateur Jean Claude Frécon que je remercie et par le Conseil Général qui nous aidera aussi pour le financement d'une nouvelle passerelle en bois installée en lieu et place de celle évoquée précédemment. Merci M. le Conseiller Général pour votre accompagnement sur ce type d'actions et sur d'autres encore.

D'autres aménagements de voirie verront le jour, programmés de concert avec la communauté de communes.

Il nous faut aussi rapidement trouver une solution pour créer ou aménager un nouveau centre technique municipal, l'actuel ayant des soucis majeurs de structure.

Le bâtiment que nous avons dans un premier temps envisagé pourrait être destiné à l'accueil d'une nouvelle société. Je croise donc les doigts pour que les efforts que nous avons déployés avec le dirigeant de cet établissement aboutissent. Ce chef d'entreprise est en effet contraint de placer son activité dans un contexte bâti plus favorable permettant un redéploiement plus fonctionnel. Une telle opération permettrait bien sûr de fixer les emplois qui y sont rattachés voire d'en créer de nouveaux. J'en profite pour remercier le personnel dirigeant du site de proximité, du pays roannais et de la communauté de communes pour l'attention qu'ils ont portée à ce dossier. Les tous prochains jours devraient nous éclairer quant à la suite qui sera donnée, l'entreprise en question voulant très rapidement décider d'une nouvelle implantation et tout aussi rapidement engager des travaux.

Cette année verra encore débiter les travaux de démolition de l'ancien site industriel « scierie Bonche » portés par EPORA. Je rappelle que la mairie rachètera ensuite le terrain ainsi libéré afin que le SDIS, dès 2010, puisse débiter la construction de la nouvelle caserne de sapeurs pompiers volontaires. Le président du SDIS, M. Philibert et son Vice-Président M. Cellier nous ont récemment réaffirmé l'intérêt qu'ils portaient à ce projet priorité de leur plan de mandat.

Je voudrais aussi dire deux mots au sujet de la maison de retraite qui fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion concernant un éventuel rapprochement juridique avec l'établissement de Saint Romain D'Urfé. Marie France Coudour, présidente du conseil d'administration et Mme Bandelier la Directrice, suivent de près ce dossier tout comme celui de la réhabilitation lourde du bâtiment de Saint-Just basée sur un nouveau projet d'établissement. Je suis très attentif à l'évolution de ces dossiers car les enjeux sont forts et demandent une grande implication. Il faut aller vite pour améliorer les conditions d'accueil, de travail et pérenniser la structure. Comptez sur Marie France pour m'en faire prendre conscience tous les jours.

L'ADMR et le SSIAD devraient déménager. Nous leur avons proposé les ex-locaux perception plus spacieux et plus accessibles. Je tiens à souligner la qualité de ces services extrêmement appréciés et à adresser tant aux bénévoles qu'aux salariés mes plus vives félicitations pour le travail essentiel réalisé au quotidien.

Je souhaite aussi vous dire que nous travaillons avec Loire Habitat pour la réalisation de 8 logements R+ 1 qui devraient voir le jour en 2010 dans le quartier dit des HLM. Nous insistons auprès de l'organisme pour que celui-ci investisse par la suite les maisons vides du cœur de village.

Enfin et en dernier lieu la barre HLM devrait-être démolie et leurs occupants en priorité relogés dans des logements neufs construits sur le site ou réhabilités.

Je me dois d'évoquer maintenant notre communauté de communes au travers de la toute récente déchetterie installée sur notre territoire. Je remercie donc les élus de l'ancien conseil communautaire pour cette indispensable réalisation.

Je me tourne maintenant vers l'avenir, M. le Président, cher Michel, pour évoquer un projet qui te tient à cœur, qui nous tient à cœur : la maison médicale pluridisciplinaire. Il est désormais acquis que cet équipement sera programmé et porté par la communauté de communes et je te remercie ainsi que tous les membres du conseil communautaire pour avoir compris que l'on était bien là, au cœur d'un sujet intercommunal, que l'on ne pouvait traiter chacun dans son coin. La décision arrêtée d'un bâtiment neuf à Saint-Just, d'une antenne à Crémeaux est une décision de bon sens de nature à conserver les équilibres de notre territoire. J'espère que ce choix partagé, que ces équipements innovants quant à leur fonctionnement inviteront les professionnels de la santé à venir pratiquer dans nos milieux ruraux et que l'on pourra éviter ou au moins atténuer les carences annoncées. Plus largement, j'espère que l'identité de l'institution que tu présides s'affirmera encore d'avantage comme étant indispensable au bon fonctionnement de notre pays et à la défense de ses services. Je pense à notre récente action en faveur de la poste.

Je suis sûr que tu sauras diriger notre structure intercommunale vers de nouvelles compétences et pourquoi pas vers et avec d'autres territoires pour bénéficier du minimum de ressources indispensables à la réalisation de nos projets à l'heure où nos services publics historiques ne vont plus travailler pour nous.

Ceci m'amène à évoquer la situation de nos communes rurales où les études, hier conduites par la DDE, la DDA et bien d'autres, sont aujourd'hui, le vide oblige, confiées à des bureaux d'études que de petites collectivités ont de la peine à rémunérer. L'état baisse sa masse salariale en cherchant à rééquilibrer ses finances mais charge du même coup nos villages contraints à aller chercher des ressources hier gratuites et aujourd'hui navantes.

Le terrain composé d'un immense talus, entre la rue de Vichy et le chemin de la Croix Mission, a été repensé, les haies interrompues et taillées pour donner de la perspective. Des clôtures sont en cours d'installation pour affecter cet espace à des chèvres naines ou autres animaux adaptés qui éviteront l'entretien par notre équipe technique de cette parcelle accidentée leur permettant ainsi de se consacrer à d'autres tâches plus valorisantes et plus utiles.

De plus ce lieu deviendra un endroit ludique pour les plus jeunes qui viendront, nous l'espérons, rendre visite à nos tondeuses sur pattes et à leur abri - roulotte que nous leur proposerons de décorer par des illustrations de leur choix. Signalons que d'autres sites difficiles d'entretien pourraient avoir la même vocation.

Comme vous le constatez, je me suis déjà projeté, à ce stade de mon intervention, dans cette nouvelle année 2009.

Conformément à nos engagements nous devrions, d'ici mars -avril, être en mesure de mettre en valeur le centre du village. C'est tout naturellement vers notre monument le plus imposant et au caractère architectural le plus prononcé que nous nous sommes tournés. Je veux bien sûr parler de notre église. Cet édifice a fait l'objet d'une étude d'éclairage particulièrement aboutie par les techniciens du syndicat intercommunal d'énergies de la Loire : le SIEL. Je tiens à remercier cette structure qui va, de plus, largement contribuer au financement de cette opération. Les techniques d'éclairage utilisées seront extrêmement économiques puisqu'un éclairage de nuit 365 jours par an reviendra aux environs de 200 euros qui se substitueront au coût de l'actuel éclairage par projecteurs particulièrement énergivores.

L'année 2009 devrait aussi voir se réaliser l'extension devenue nécessaire du cimetière sur un terrain acquis par la précédente municipalité. Nous avons pensé un espace différent, à la fois simple et paysagé intégrant bien sûr les nouvelles pratiques. Ainsi un columbarium est prévu. Bien entendu des espaces pour les tombes traditionnelles sont également réservés. La topographie particulièrement turbulente des lieux a obligé nos assistants de l'ex DDE à un travail d'études remarquable notamment quant à la prise en compte de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

2009 sera aussi le véritable début pour nous de l'énorme chantier d'assainissement que nous sommes contraints de mener à un rythme soutenu pour faire face à une situation devenue critique et qui n'a pas échappée aux services de l'état. Nous allons déjà affecter plus de 240 000 euros à la réfection de réseaux afin de réduire nos émissions d'eau claire parasite. Quand nous le pourrons, nous procéderons parallèlement à l'enfouissement des réseaux secs et à la réfection des chaussées. Ainsi, chaque année, nous réaliserons une tranche de travaux. En 2010 nous espérons construire une nouvelle station d'épuration dont le coût est estimé à 1,2 millions d'euros. A noter qu'actuellement, un bureau d'études privé est mandaté pour prévoir l'épandage des boues produites par notre station d'épuration. Nous poursuivrons, ensuite et encore, des investissements sur les réseaux d'assainissement car les passages caméra que nous avons fait réaliser en 2008 montrent de nombreuses faiblesses.

Il s'agit là **non pas d'un choix mais d'une obligation** qu'il aurait sans doute fallu anticiper pour mieux lisser ces lourdes dépenses sur au moins une dizaine d'années afin de ne pas nous trouver dans la contrainte d'œuvrer dans cette précipitation tant technique que financière .

Je sais que le Conseil Général va nous aider mais j'ai plus d'inquiétudes quant à l'agence de l'eau.

Ces travaux sont étroitement liés à l'élaboration de notre plan local d'urbanisme qui ne sera accepté que si ceux-ci sont programmés rapidement.

Là encore je m'interroge concernant ce fameux PLU et la complexité de sa mise en œuvre, puisque, à peine une étape franchie, une autre nous est imposée. Nous allons ainsi d'études en études et donc d'euros en euros car ces études ne sont pas ou plutôt plus gratuites. Notre classement Natura 2000 complexifie encore les choses, sans parler de la nouvelle réglementation applicable depuis le 1er Janvier, qui va obliger la commune à payer les extensions de réseaux d'électricité au premier mètre, ainsi que les renforcements de lignes nécessaires à l'alimentation des parcelles définies comme constructibles au PLU. Ces frais étaient auparavant réglés avec la formule du ticket par le demandeur du projet. Dans ces toutes nouvelles conditions, nos finances ne supporteront pas la mise à la construction de toutes les parcelles que nous avions dans un premier temps considérées comme pouvant être constructibles. Nous sommes en effet coincés entre les sommes à engager qui, rien que pour l'électricité, peuvent désormais atteindre plusieurs milliers d'euros pour une seule maison, et notre envie bien naturelle de proposer des parcelles à la construction. Cette mise en place du PLU dans ces conditions m'interpelle. Initié sous le précédent mandat, sans que je puisse en faire le reproche car le contexte était sûrement incitatif et qu'il nous faut bien, de toute façon, organiser au mieux notre espace, ce PLU devient un peu, permettez moi l'expression, la patate chaude ainsi qu'une usine à gaz. Je me demande si l'on ne s'est pas tiré pas une balle dans le pied en suivant les conseils de l'époque ce qui nous conduit aujourd'hui à nous voir imposer des règles que nos voisins n'ont pas tout en veillant à une concertation avec d'innombrables partenaires. Jugez plutôt : DDE, DDA, DIREN, Inspection d'académie, Chambre d'agriculture, Chambre du commerce, Syndicat agricole, bureaux d'études privés d'assainissement, d'urbanisme, d'environnement, Chambre des métiers, Architecte des bâtiments de France, Conseil Général et j'en passe...

Enfin, malgré toutes ces embuches, j'espère que nous arriverons rapidement à trouver le bon compromis pour que Saint-Just puisse disposer d'un projet global d'aménagement abouti. Nous en reparlerons bien sûr.

Alors je veux être honnête avec les Saint-Jurauds : nos dépenses augmentent, nos mises aux normes ont un coût impressionnant comme illustré au travers de l'exemple de l'assainissement, notre population diminue, nous possédons de nombreux équipements à entretenir et dimensionnés pour une commune de 2200 habitants que nous avons été, le contexte économique est très difficile, les dotations sont en baisse. Il nous faut donc envisager de nouvelles recettes en ayant recours à l'emprunt, conjugué à une réflexion sur la fiscalité. Il ne faut pas se voiler la face, elle sera forcément revue à la hausse. Il ne faut pas nier l'évidence même si je préférerais vous dire autre chose mais les chiffres parlent et nous ne connaissons pas de sorcier.

Nous avons déjà engagé un certain nombre d'économies de fonctionnement qui nous ont conduit par exemple à réduire d'environ 3000 euros nos frais d'assurance, à envisager une diminution d'environ 7000 euros d'éclairage public pour 2009 en contractualisant avec le SIEL.

Nous avons hélas aussi été amenés à ne pas renouveler le contrat d'un jeune agent employé depuis plusieurs années qui donnait pourtant entière satisfaction. Nous envisageons des mesures d'économie d'énergie, la mise en place d'achats groupés pour le petit matériel afin d'optimiser les coûts, etc.

Nous mettons également à la vente 3 parcelles de terrain dont une a déjà trouvé acquéreur.

Ceci dit nous nous refusons d'entrer dans la morosité et bien au contraire nous ferons, malgré cet état des lieux, des choix visant à mettre notre village dans une dynamique, sans attendre que les choses passent en courbant l'échine.

Elles passeront, j'en suis persuadé, pour ceux qui font et non pas pour ceux qui attendent.

Nous voulons agir aujourd'hui pour ne pas laisser à nos enfants la charge d'une situation dégradée.

Bien sûr il serait bien plus confortable d'attendre encore en gérant les affaires courantes jusqu'au mur que l'on ne pourra alors plus franchir. Ce serait à coup sûr moins de critiques, plus de facilité mais aussi moins de sens de la responsabilité, premier des devoirs d'un élu.

Si les élus ont des devoirs, tout un chacun en a aussi, c'est pourquoi j'invite les administrés à faire leur, la philosophie d'un grand Président américain « ne pensez pas toujours à ce que la collectivité peut faire pour vous, mais pensez plutôt à ce que vous pouvez faire pour la collectivité ». Je pense que l'équipe municipale précédente, que je tiens à saluer, comprendra tout le sens de cette réflexion.

Je veux aussi évoquer le personnel municipal pour le remercier d'avoir su accepter, quelquefois avec un peu de scepticisme, le changement, parfois dans les fonctions, parfois dans les horaires, bref dans l'organisation du travail que je souhaite plus efficiente encore, tout comme je souhaite continuer la politique de formation mise en place.

Je remercie encore l'école d'architecture de Lyon qui a choisi Saint-Just comme support à une toute nouvelle option et qui viendra nous rendre compte de son travail en février.

Merci aussi à Mme la Principale du collège le Breuil qui m'a récemment invité à intervenir sur le thème de la citoyenneté et de l'espace municipal indiquant toute l'attention qu'elle souhaitait que ses élèves portent à la chose publique.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, à l'adjutant chef Coquenot commandant de la communauté de brigades qui a remplacé l'adjutant chef Peroni promu lieutenant à Saint-Étienne, aux nouveaux dirigeants de la poste, à M. Bassenghi nouveau Directeur de l'école Primaire qui a remplacé M. Faye, à souhaiter bonne chance dans leurs activités à M. Colombat tout récemment installé, à Mme et M. Da Costa -Ribero qui ont succédé à Colette et Dominique Melon et à Christelle Mignery qui succède à Mme Meier à l'atelier de coiffure.

En 2009 nous comptons mieux communiquer.

Ainsi nous mettrons à votre disposition un point information au rez-de-chaussée de la Mairie. Vous pourrez y consulter comptes-rendus, plans, projets, photos, règlements, etc. Nous vous mettrons aussi à disposition un site internet que nous allons d'ailleurs vous présenter dans quelques instants.

Je souhaite enfin revenir sur un événement qui à mon sens aura marqué notre village. Je veux évoquer la journée d'hommage rendu par l'association juive «Hommage aux villages de France ». Je remercie encore le Président Barenfeld et les membres de son association, les témoins, les personnes qui nous ont aidés à réussir cette belle journée, tout particulièrement Mmes Chambodut, Mathevet, Tholy mais aussi les écoles, la chorale, l'école de musique, les anciens combattants du canton. Le relais des médias, journal de 13 heures de TF1, FR3, la presse a permis à Saint-Just d'être connu même au delà de notre territoire national. J'ai reçu des appels de Suisse, de Jérusalem et de bien d'autres endroits encore.

Nous avons plein d'atouts, mettons les en avant tous ensemble avec notre essentiel milieu associatif que je félicite pour son dynamisme et les groupes de travail que nous comptons créer dans l'avenir.

Pour terminer, je veux souhaiter à celles et ceux d'entre vous qui ont été touchés par de difficiles moments, que l'année 2009 vous apporte du réconfort. Plus largement je vous souhaite à tous une **bonne année**.

Merci de votre attention.

IPNS.